

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS  
URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)**

**8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS  
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
Séance du mardi 18 janvier 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le mardi dix-huit janvier à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, convoqué par le Président, Olivier ENGRAND, s'est réuni, en Visio-conférence, pour sa séance (Lien teams).

**Date de la convocation :**

10 janvier 2022

Membres en exercice	NOMBRE DE MEMBRES		
	Membres présents	Pouvoirs donnés	Qui ont pris part à la délibération
26	18	0	18

Sous la Présidence de M. Olivier ENGRAND, Président du S.I.T.U.S

**Présents :** Mme COUPEY Sylvie, Mme FERTON-HERPE Thérèse, Mme LEMAITRE Béatrice, PELLETIER Séverine, Mr BÉZIN Jean-Marc, Mr BEREZOWSKI Pierre, Mr CHATELAIN Jackie, Mr CHOQUENET Vincent, Mr DESUMEUR Alex, Mr DOGMAZ Hasan, Mr ENGRAND Olivier, Mr. FAUCON Emilien, Mr MADIOT Claude, Mr. MUTTERER Fabrice, Mr NIVART Jean-Luc, Mr. PAGANO Jean-Baptiste, Mr ROUTIER Thierry, Mr WALLE Dominique.

**Secrétaire de séance :** Mr BÉZIN Jean-Marc

**Ont assisté :**

**Personnel du SITUS :** Mme HALLEZ Laurène, Mr Romain LAUTIER

**Excusés :** Mr HANSE François

**Installation au Comité Syndical du S.I.T.U.S d'un délégué titulaire  
représentant la commune de Chaudun conformément aux statuts du  
Syndicat (mixte) Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais.**

**Rapport  
N°2**

Suite à la démission de Madame Carine VANCLEF du Conseil Municipal de la Mairie de Chaudun, cette dite communes a élu, conformément à l'article 8 des statuts du SITUS, son représentant titulaire au comité syndical.

Il s'agit de Monsieur Fabrice MUTTERER qui est donc membre titulaire représentant la commune de Chaudun au sein du Comité Syndical du SITUS.

Aussi, ce jour, il est procédé à son installation au sein du Comité Syndical du SITUS.

Avis favorable unanime des membres du bureau syndical

**DELIBERATION**

Conformément à l'article 8 des statuts du Syndicat (mixte) Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais (SITUS), le comité syndical accepte l'installation comme délégué titulaire au SITUS pour représenter la commune de CHAUDUN au Comité syndical du S.I.T.U.S, Monsieur Fabrice MUTTERER.

Pour : 18      Contre : 0      Abstention : 0      Refus de vote : 0

Et ont signé au registre les membres présents

Affiché, le 19/01/2022

Pour extrait conforme,

Le Président  
Olivier ENGRAND

